

MOTION

Aide pour les enfants victimes du tremblement de terre en Turquie et Syrie

Considérant :

- Le séisme du 6 février 2023, en Turquie et en Syrie, a tué, à tout le moins, près de 40'000 personnes¹.
- Outre les dizaines de milliers de morts, des millions de personnes, dont plus de 7'000'000 d'enfants, résidants dans les zones touchées ont été affectées par la catastrophe².
- Il s'agit du « pire désastre naturel en un siècle » selon l'OMS³.
- Malgré le soutien de différents États étrangers, les aides restent largement insuffisantes, puisque les Nations unies ont lancé un appel aux dons pour faire face aux « besoins immenses » des millions de personnes privées d'abris, de nourriture et de soins après le séisme⁴.
- La situation financière de la commune de Chêne-Bougeries peut être considérée comme particulièrement confortable, notamment au vu de rentrées fiscales extraordinaires s'élevant à plusieurs millions de francs suisses.
- Une aide éventuelle de la part de la commune pourrait être versée à une organisation expérimentée en matière humanitaire, pour s'assurer de la meilleure affectation de ladite aide.
- Sans nullement porter atteinte au bon fonctionnement de la commune, quelques dizaines de milliers de francs issus des millions d'excédent budgétaire peuvent être apportés comme aide aux millions de victimes touchées par le désastre naturel précité.

¹ https://www.lepoint.fr/monde/seisme-en-turquie-et-en-syrie-le-bilan-grimpe-a-pres-de-40-000-morts-15-02-2023-2508739_24.php#11.

² https://www.liberation.fr/international/seismes-en-turquie-et-en-syrie-le-pire-desastre-naturel-en-un-siecle-selon-loms-plus-de-7-millions-denfants-affectes-20230214_3Q5IZKF2WVGUXDOWL4HQHUQPLE/.

³ *Id. op. cit.*

⁴ https://www.lepoint.fr/monde/seisme-en-turquie-et-en-syrie-le-bilan-grimpe-a-pres-de-40-000-morts-15-02-2023-2508739_24.php#11.

Au vu de ce qui précède, le groupe PLR Chêne-Bougeries demande respectueusement au Conseil administratif à :

1. Octroyer une aide d'urgence d'un montant de CHF 50'000.-, afin de venir en aide aux enfants victimes du séisme du 6 février 2023 en Turquie et en Syrie.
2. Verser le montant d'aide consenti à une autre organisation expérimentée en matière humanitaire, afin de s'assurer du meilleur usage dudit montant.

En espérant que la présente motion soit favorablement accueillie par le Conseil municipal,

Pour le groupe PLR Chêne-Bougeries

Kaloyan KOEV